

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

**Fiche de poste**

Fonctions
<b>Responsable du service / Administrateur-trice des systèmes d'information (référens III E2A41) * REME, REFERENS, BIBLIOFIL</b>
Fiche descriptive du poste
<b>Catégorie : A</b> <b>Poste ouvert aux contractuel(le)s : OUI</b>
Affectation
<b>Administrative : Direction des Systèmes d'Information (DSI) de l'académie de Créteil</b> <b>Géographique : Rectorat de l'académie de Créteil</b>
Environnement professionnel
<p>Au sein de la Région académique d'Ile de France (constituée des 3 académies de Paris, Créteil et Versailles), l'académie de Créteil est composée de 3 départements très différents dans leur configuration sociale, économique et territoriale : la Seine et Marne (77) très étendue et à dominante rurale, la Seine Saint Denis (93) fortement urbanisée et en croissance démographique très forte, et le Val de Marne (94) également marqué par une densité urbaine importante.</p> <p>Deuxième académie de France par son importance, près d'un million d'élèves, apprentis et étudiants y sont scolarisés dans plus de 2 600 écoles et près de 650 établissements scolaires du second degré. 85 000 étudiants sont accueillis dans 4 universités, 9 IUT, 1 ESPE, 4 ENS et écoles d'ingénieur.</p> <p>L'académie de Créteil gère plus de 82 000 agents (dont 800 au rectorat) et dispose d'un budget de 4,7 milliards d'euros.</p>
Missions

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

**Domaines concernés :**

- scolarité premier et second degré (ONDE, SIECLE, LSU, DEM'ACT, BOURSE...)
- informatique décisionnelle et outils de pilotages.

**Activités du poste :**

- piloter, animer et encadrer une équipe (organisation, gestion, évaluation, ...)
- mettre en application la politique académique dans les domaines concernés ;
- piloter, organiser et superviser les projets des domaines fonctionnels du service en relation avec les autres services de la DSI, les autres divisions et la hiérarchie ;
- participer au recueil et à l'étude des besoins des métiers ;
- assurer la continuité de service.

**Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire...) : NBI 30**

**Encadrement : OUI      Nombre d'agents encadrés par catégories : 4 A – 2 B**

**Conduite de projet : OUI**

Chef(fe) de service du système d'information des établissements scolaires (SIES), rattaché au département de l'ingénierie des applications (DIA) sous la hiérarchie du Directeur des Systèmes d'Information – membre du Comité Opérationnel (ComOp).

**Compétences\***

**Compétences attendues :**

- animation et pilotage d'équipe ;
- connaissance d'une méthodologie de conduite de projet ;
- connaissance des principaux SGBD (DB2, Informix, Mysql, PostgreSQL, Oracle) ;
- connaissance des outils du décisionnel (BO, ETL, ...)
- connaissance des principales technologies du web ;
- anglais technique lu et compris.

**Savoir-faire :**

- travailler en équipe ;
- rigueur et sens de l'organisation ;
- conseiller, proposer et aider à la décision ;
- communiquer, rédiger et faire preuve de pédagogie.



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

**Savoir être :**

- qualités relationnelles ;
- réactivité, disponibilité ;
- discrétion et sens de la confidentialité ;
- capacité d'adaptation ;
- capacité à déléguer ;
- sens de la hiérarchie : informer, alerter et rendre-compte.

**Contact :**

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae) devront être adressées  
par courrier électronique à

Madame [johanna.boule@ac-creteil.fr](mailto:johanna.boule@ac-creteil.fr) Cheffe de Bureau des personnels adjointe et copie [ce.bp@ac-creteil.fr](mailto:ce.bp@ac-creteil.fr)